

## édito

### Cure de jouvence pour EclairAges



Afin de mettre à votre disposition une information la plus adaptée et la plus claire possible, le bulletin périodique de l'AVDEMS, que vous tenez entre vos mains, vient de bénéficier d'une cure de jouvence. Désormais, nous vous proposons de prendre connaissance en couleur et dans un format plus petit et plus pratique des sujets ayant trait aux EMS vaudois. Les textes seront plus courts et mettront mieux en évidence les différents enjeux discutés.

Distribué aux membres des autorités politiques, aux différents partenaires de la santé dans le canton, aux médias et bien sûr dans les EMS, le journal EclairAges continuera de paraître deux fois par année. Son but principal reste de mettre sur la place publique les préoccupations des professionnels de la branche face aux évolutions de la situation de l'hébergement des personnes âgées.

Le dossier de ce numéro d'EclairAges est consacré à la psychogériatrie. Il faut savoir que l'augmentation de l'espérance de vie va de paire avec une forte augmentation des maladies psychiques chez les personnes âgées. Entre 1999 et 2003, le canton de Vaud a vu le nombre d'EMS psychogériatriques passer de 19 à 29 établissements avec une augmentation de 247 lits. Le programme d'investissement et de modernisation des EMS (PIMEMS), présenté ce printemps au Grand Conseil, prévoit également cinq établissements supplémentaires consacrés exclusivement à la psychogériatrie, mais nous savons aujourd'hui déjà que cela ne suffira pas. Incontestablement, un des grands défis de ces prochaines années pour les EMS, mais aussi pour la société et les autorités politiques, est d'offrir des conditions d'hébergement adaptées à cette population résidentielle en forte augmentation. Bonne lecture !

Tristan Gratier,  
secrétaire général de l'AVDEMS

## dossier

### Le boum de la psychogériatrie

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et le développement des structures de maintien à domicile, les personnes âgées entrent toujours plus tard et toujours en moins bonne santé psychique dans les établissements médico-sociaux. « Environ une personne sur trois qui atteint l'âge de 90 ans est atteinte par une démence sénile de type Alzheimer » rappelle François Matt, directeur de l'EMS Le Home SA à Pully. Chiffre corroboré par l'Association Alzheimer qui a annoncé cet automne que dans le canton de Vaud, la classe d'âge de 90 ans et plus compte 318 nouveaux cas chaque année et que 8000 personnes souffrent actuellement de la maladie d'Alzheimer.

Il faut savoir que si gériatrie et psychogériatrie ont un important tronc commun en matière d'hébergement, d'animation et de soins, la psychogériatrie se différencie par une organisation et une énergie extrêmement forte consacrées à l'accompagnement et à la surveillance. « En gériatrie, les gens sont capables de s'adapter à l'institution, en psychogériatrie, c'est l'institution qui doit s'adapter » explique François Matt. D'ailleurs, la lourdeur de cette surveillance nécessaire n'est que peu prise en compte par les méthodes actuelles de détermination de la prise en charge financière par l'Etat ou les assureurs maladie.



Toujours plus de résidents psychogériatriques dans les EMS vaudois

La population psychogériatrique des EMS vaudois n'a fait que croître ces dernières années dans le canton et personne ne s'attend à ce que la tendance s'infléchisse. Pour tenter de faire face à la situation, certains établissements aujourd'hui gériatriques devront donc se transformer en EMS psychogériatrique. Dans ce sens, l'AVDEMS développe actuellement un projet de formation pour aider les établissements à franchir le cap de la reconversion. ♦

#### Que signifie « psychogériatrie » ?

Selon le Dr Jean-Claude Monfort, médecin psychiatre français et auteur d'un « Que sais-je ? » sur le sujet (PUF, Paris, 1998) : « la psychogériatrie est une pratique multidisciplinaire dont l'objet est la personne âgée qui souffre d'une polypathologie pouvant associer un trouble psychiatrique (état anxieux, état dépressif, état délirant), un épisode confusionnel, un état démentiel de type Alzheimer. La prise en soins a pour but d'apaiser et d'accompagner cette personne âgée qui souffre. » C'est essentiellement l'apparition de troubles importants et irréversibles du comportement chez la personne âgée qui détermine le placement en psychogériatrie, lorsque l'offre en soins devient impossible ou trop risquée à domicile ou dans un EMS gériatrique.

Les expressions « psychiatrie de la personne âgée » ou « géronto-psychiatrie » (surtout en France) sont également utilisées pour parler de psychogériatrie.

**Luc Recordon et Pierre Rochat reconduits  
dans leurs fonctions à l'AVDEMS lire en page 4**

## Le dernier né des EMS psychogériatriques vaudois : la Fondation Primeroche à Prilly

*Modularité des espaces, surveillance permanente, cheminements pour les résidents désorientés ou encore sécurité accrue pour le personnel, les EMS psychogériatriques doivent s'adapter aux troubles de comportements de la population hébergée.*

Ouvert en 2000, l'EMS Fondation Primeroche situé en plein cœur de Prilly est le dernier établissement consacré à la psychogériatrie construit dans le canton. De ce fait, il a bénéficié des réflexions et expériences les plus récentes en la matière, tout comme des apports des technologies modernes. « Nous avons travaillé de concert avec les architectes afin de disposer d'un instrument de travail le plus adapté possible à notre quotidien et aux spécificités de la psychogériatrie » explique le directeur Christian Weiler.



Christian Weiler

« **En psychogériatrie, la règle consiste à s'adapter.** »

L'EMS Primeroche bénéficie ainsi de nombreux aménagements pour pouvoir faire face aux troubles de comportement des résidents et réduire au minimum les difficultés de cohabitation. Par exemple, toutes les possibilités de cheminement au sein du bâtiment ont été étudiées et une circularité des espaces mise en place afin d'éviter d'inutiles frustrations des personnes désorientées. De même, chaque cabinet de toilette est conçu pour pouvoir permettre au soignant de prendre facilement la fuite en cas d'agression. Car si celles-ci ne sont pas fréquentes, elles font néanmoins partie des risques à prendre en compte. La modularité des espaces fait aussi partie des principes de base des établissements psychogériatriques où la règle d'or est de s'adapter aux résidents. « Pouvoir déplacer les tables de la salle à manger et les luminaires qui vont avec en fonction de certains patients qui ne veulent pas manger avec d'autres était un aménagement prévu », précise Christian Weiler. Par ailleurs, des espaces de regroupement favorisant la vie sociale, tout comme des espaces d'isolement permettant de limiter les désagréments de comportement pouvant déranger les autres et occasionner des tensions au sein du groupe, ont été créés.

### Surveillance permanente

En EMS psychogériatrique, les résidents sont soumis à une surveillance constante en raison des risques de chute, de violence, de retrait ou même de fugue. L'EMS Primeroche a été conçu par les architectes en fonction de ce principe de surveillance. Depuis la réception par exemple, on peut voir l'entrée, mais aussi la cage d'escalier qui mène au premier étage à travers une large baie vitrée et le couloir qui mène à la salle à manger. Peu d'angles morts échappent ainsi à la vigilance du personnel.

La technologie informatique vient également en aide à l'équipe soignante : détecteur de cris, détecteur de personne au lit pour savoir si certaines se relèvent anormalement et n'arrivent pas à dormir ou encore matériel pour prévenir les fugues par désorientation et identifier les résidents égarés. Le téléphone portable joue également un rôle de plus en plus important et les alarmes parviennent directement sur les écrans des téléphones aux membres du personnel soignant, qui peuvent ainsi indiquer à leurs collègues s'ils prennent en charge l'incident.

La limitation maximale des mesures de contraintes pour les résidents en perte d'autonomie psychique, l'intégration des familles, l'attention portée à l'alimentation ou encore l'incitation à la communication au sein du personnel avec l'aménagement d'espaces d'échanges quotidiens sont d'autres aspects d'une prise en charge moderne de la part des EMS psychogériatriques.

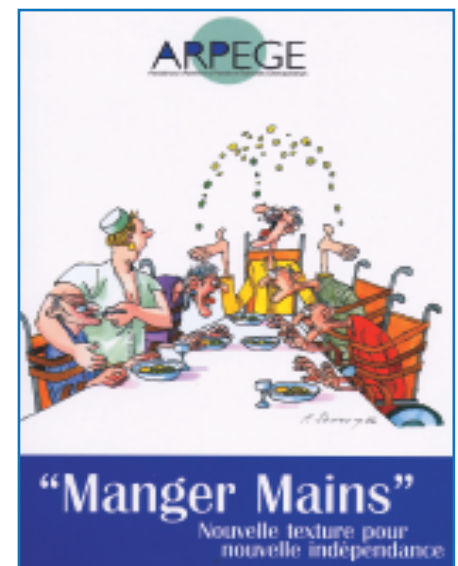
« L'EMS Primeroche a aussi ceci d'intéressant qu'il est en pleine ville, ce qui favorise les visites des proches, et l'insertion dans la vie sociale » argumente Christian Weiler. Avec un centre commercial à quelques pas, l'établissement de 54 lits et ainsi un des bons clients des commerces du quartier. ♦

### A Aubonne, l'Unité Mémoire relève le défi de retarder l'hébergement psychogériatrique

Une fois par semaine, quelques personnes entretiennent leur mémoire et leurs capacités d'autonomie à l'Hôpital d'Aubonne. Baptisée Unité Mémoire, cette démarche inédite dans le canton vise à offrir accueil et prise en soin aux personnes souffrant, à un stade débutant, de la maladie d'Alzheimer ou d'un syndrome apparenté. « C'est entre l'identification de la maladie et la nécessité d'un hébergement en EMS psychogériatrique, que se situe le champ d'action de l'Unité Mémoire » explique Raymond Carrard, responsable du service animation et des UAT à l'Ensemble hospitalier de La Côte, dont fait partie l'Hôpital d'Aubonne.

Concrètement, c'est une fois par semaine - « et peut-être bientôt deux pour celles qui le désirent » espère Raymond Carrard - que ces personnes rejoignent l'Unité Mémoire pour y passer la journée, encadrées par deux animatrices et une infirmière. Au programme, des activités de groupe ludiques et fonctionnelles avec par exemple des exercices visant à stimuler la mémoire et entretenir les connaissances, la réalisation d'un plat qui sera mangé en commun lors du repas de midi, ou encore la

### « Manger Mains » ou les bienfaits



## Gériatrie et psychogériatrie sous un même toit, l'exemple du Home Salem

*Faire cohabiter une population gériatrique et psychogériatrique nécessite d'importants aménagements. A Saint-Légier, le Home Salem dispose de jardins, salons, cuisines, mais également d'équipes soignantes différenciées pour répondre aux besoins des deux catégories de résidents.*

Le Home Salem héberge conjointement depuis le début des années nonante des personnes souffrant de problèmes gériatriques et psychogériatriques. Il y a plus de dix ans, cette expérience a débuté par le test d'un projet-pilote de système anti-errance. Les personnes à risque portaient sur elles un petit badge qui permettait de surveiller leurs mouvements et de limiter les risques de fugue. « Si cette expérience fut positive », explique le directeur Olivier Schnegg, « il faut dire que les problèmes de sécurité ne sont pas les plus importants. Avant tout, les personnes souffrant de troubles psychogériatriques ont besoin d'un espace privilégié et calme, leur permettant d'avoir plus facilement des repères qui les sécurisent ».

Pour le Home Salem, faire cohabiter une population gériatrique et psychogériatrique a nécessité une séparation claire au sein de l'établissement. Ainsi, le premier étage est aujourd'hui aménagé exclusivement pour la psychogériatrie et dispose de ses propres

constitution d'un « livre de ma vie ». L'accent est aussi porté sur l'estime de soi, le plaisir et l'expression affective.

Le projet élaboré avec l'Association Alzheimer Suisse (section vaudoise) consiste à préserver au mieux la qualité de vie des personnes et à retarder autant que faire se peut la nécessité d'un hébergement dans une structure spécialisée. Depuis le mois de juillet 2003, neuf personnes participent à ce programme, un nombre qui est appelé à croître ces prochains mois. Sous la responsabilité thérapeutique de la neuropsychologue Françoise Machado, l'équipe de l'Unité Mémoire travaille en lien étroit avec le médecin traitant et avec l'entourage de la personne concernée. L'Unité Mémoire s'adresse à des gens qui ne présentent pas encore de troubles comportementaux importants les empêchant de vivre à la maison.

salle à manger et salon, de sa propre cuisine, de ses propres chambres, de ses propres lieux de soins et d'un personnel attribué spécifiquement à cette unité. Il est doté d'un système d'accès simple mais efficace permettant aux familles d'entrer librement mais prévenant les risques d'errance. Parmi les réalisations les plus marquantes, le Home Salem a également développé un concept de jardin thérapeutique, avec un accès direct depuis l'étage, qui permet aux pensionnaires de s'y rendre librement, d'y soigner des fleurs ou encore d'y prendre un repas à la belle saison. « Cet étage spécialisé n'est pas une mise à l'écart, mais permet un accompagnement plus proche » clarifie Olivier Schnegg. « D'ailleurs, les résidents de l'unité psychogériatrique qui le peuvent participent à des activités avec les résidents de l'unité gériatrique ».

Actuellement, environ un quart des pensionnaires du Home Salem souffre de problèmes psychogériatriques, la moitié de troubles mixtes (psychogériatriques et gériatriques) et seul un quart de troubles uniquement gériatriques. « Nous devons sans doute attribuer un jour un deuxième étage complet à la psychogériatrie », constate Olivier Schnegg, « la demande augmentant effectivement chaque année ». Dans le canton de Vaud, huit EMS représentant 508 lits sont considérés en 2003 comme remplissant des missions mixtes. ♦



*Espace sécurisé de détente et de bien-être, le jardin thérapeutique a été développé spécialement pour les résidents souffrant de troubles psychogériatriques*

## de la psychogériatrie créative

*Pour certains malades Alzheimer, manger avec ses mains permet de prendre part plus longtemps aux repas en commun d'un EMS.*

Atteint dans sa santé par la maladie d'Alzheimer, le patient peut ne plus savoir se servir de ses couverts. Jusqu'à peu, cet état de fait conduisait invariablement au même verdict, la nécessité de dépendre de quelqu'un d'autre pour se nourrir.

Le projet Manger Mains - dont le résultat concret est un livre de recettes destiné aux EMS - propose de concevoir des plats qui peuvent être mangés avec les doigts. Ainsi, malgré leur maladie, les résidents peuvent continuer de participer aux repas en commun et conserver pour quelques temps encore leur autonomie en la matière.

François Matt, directeur de l'EMS Le Home à Pully le confirme : « les repas sont un moment de plaisir important dans la journée des habitants de notre EMS ; beaucoup de temps y est consacré et certains restent parfois à table près de trois heures par jour. Le fait de

ne plus pouvoir y participer et ne plus bénéficier des effets de la convivialité qui y sont liés affecte toujours durement les résidents. Manger avec ses mains permet donc à certains de retarder cette échéance au maximum ».

Ainsi, les repas donnés par autrui peuvent devenir des moments de gêne et de honte. Parfois, les résidents préfèrent dire qu'ils n'ont pas faim. Ainsi, progressivement, ils vont subir les méfaits de la carence alimentaire et de la sous-alimentation qui accentueront leur handicap et les symptômes psychiques et physiques de leur maladie et de l'âge.

Né de la réflexion des membres de l'Association ARPEGE, dont les buts sont notamment l'amélioration de la qualité de vie des personnes hébergées dans les structures psychogériatriques, le projet Manger Mains est aussi le fruit des expériences menées au sein de trois établissements vaudois membres de l'AVDEMS, la Fondation Primeroche à Prilly, l'EMS Le Home SA à Pully et l'EMS La Clef des Champs à Essertines-sur-Rolle. ♦

## Pierre Rochat et Luc Recordon ont été reconduits dans leurs fonctions



Pierre Rochat

Lors de l'Assemblée générale de l'AVDEMS qui a eu lieu le 21 mai au Musée Olympique de Lausanne, le président de l'assemblée générale de l'AVDEMS Luc Recordon et le président du comité Pierre Rochat ont été confirmés dans leurs fonctions respectives. Lors de cette assemblée, deux nouveaux membres (Fondation Asile des Aveugles, Lausanne et Association Lumière et Vie, Féchy) et un membre associé (Home Le Genevrier, Courgenay) ont été admis au sein de l'association.

L'AVDEMS tient également à adresser ses vives félicitations à Luc Recordon pour sa brillante élection au Conseil national lors des élections fédérales du 19 octobre. ♦



Luc Recordon

## Lits d'EMS pour 1000 habitants

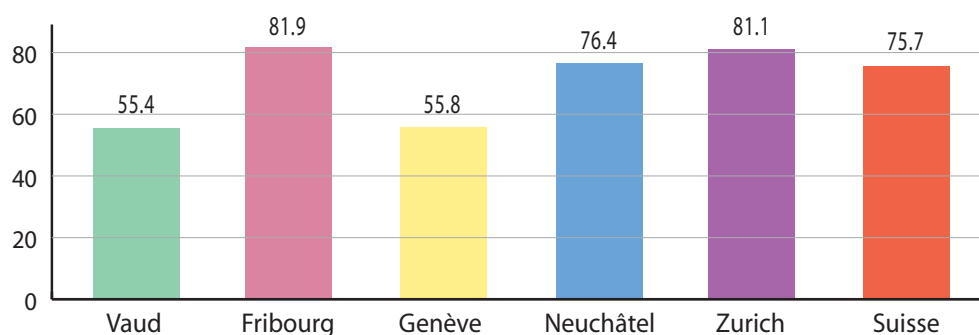
### Vaud se situe en dessous de la moyenne suisse

Dans une enquête parue dans le NUMERUS n°3 du mois de juin, le SCRIS révèle que les établissements de santé non-hospitaliers accueillent à fin 2001 plus de 100'000 personnes en Suisse, dont 80% en EMS. Le cinquième restant se répartit entre les institutions psychiatriques ou pour personnes avec un handicap, les institutions pour toxicomanes ou alcooliques, ou encore dans les internats scolaires spécialisés.

Pour les EMS, le nombre de lits pour 1000 habitants âgés de 65 ans et plus varie du simple au double selon les cantons (54 à Bâle-Campagne, 55 pour Vaud et Valais, plus de 100 dans certains petits cantons alémaniques et plus de 80 à Zurich et Berne). Dans les cantons où la densité de lits est la plus faible, le nombre de personnes apportant de l'aide ou des soins à domicile est le plus élevé, ce qui est le cas dans le canton de Vaud.

Le canton de Vaud, avec 15,6% de personnes âgées de 65 ans et plus et 2,1% de grands vieillards, est très proche de la moyenne suisse (15,5% et 2%). Il compte par contre une des plus faibles densités de lits d'EMS, soit 55 contre 76 en moyenne nationale. En général, les Vaudois entrent dans un EMS situé dans leur canton. Seuls trois pensionnaires vaudois sur cent sont hébergés dans un autre canton. D'un autre côté, sur cent pensionnaires hébergés dans le canton de Vaud, seuls deux viennent de l'extérieur.

Lits d'EMS pour 1000 habitants de 65 ans et plus (en 2001)



## Le Centre de formation de l'AVDEMS (CFA) a

### obtenu en octobre le label de qualité EDUQUA

Le 6 octobre 2003, le Centre de formation de l'AVDEMS (CFA) a obtenu la certification « EDUQUA ». Ce label de qualité officiel prouve que l'institution de formation intégrée à l'AVDEMS respecte les standards de qualité dans le domaine. EDUQUA a été développé pour devenir le label suisse de qualité destiné aux institutions de formation continue.

La procédure de certification EDUQUA poursuit un triple but. Elle doit servir premièrement à garantir et développer la qualité des offres de

formation continue sur la base de critères minimaux. Deuxièmement, elle vise à instaurer la transparence pour les consommatrices et consommateurs et enfin, elle a pour mission de fournir des bases de décision aux autorités concernées (admission aux appels d'offres pour des cours collectifs et individuels, subventions, etc).

Pour les collaborateurs permanents du CFA, cette démarche a impliqué de nombreuses réflexions sur les pratiques et un important travail de rédaction. « Nous avons dû nommer précisément ce que nous faisons, avec qui nous travaillons (formateurs, clients, participants, etc), les valeurs pédagogiques et philosophiques que nous prônons, ou encore le type de contrôle des acquis et du transfert des compétences et des connaissances » explique le responsable du Centre de formation, Francesco Parisi.

Au-delà des aspects purement administratifs, cette certification couronne tout particulièrement le travail de développement et de restructuration amorcé en novembre 2001. Elle valide notamment les options pédagogiques, organisationnelles et stratégiques du CFA, ce qui signifie que celui-ci peut poursuivre son développement. Le CFA peut ainsi envisager de nouveaux projets apportant les compétences nécessaires aux professionnels intervenant auprès des personnes âgées institutionnalisées ou bénéficiant d'aides et de structures médico-sociales.

## Impressum

EclairAges - Bulletin d'information périodique gratuit diffusé à 2000 exemplaires.

Editeur : Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Pré-de-la-Tour 7, CP 607, 1009 Pully, Tél. 021 721 01 60, Fax 021 721 01 79  
[www.avdems.ch](http://www.avdems.ch)

Rédaction : Peter Bütikofer & Company, Lausanne  
 Maquette : Agence Pulsion, Lausanne, [www.pulsion.ch](http://www.pulsion.ch)  
 Impression : Graph style, Lausanne